ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN
LE MANS

Photo
à coller

FORMULAIRE D'INSCRIPTION COMMISSION

Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique
option DESIGN option DESIGN sonore (DNSEP valant grade master)

POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024 – 2025

DATE DE LA COMMISSION, entretien 26 ou 27 mars 2024 en visio conférence, caméra obligatoire

PRÉ-SÉLECTION DES DOSSIERS 14 et 15 mars 2024

EPREUVE EN DISTANCIEL du 15 au 19 mars 2024

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS 27 février 2024

■ DEMANDE D'INTÉGRATION

☐ 4e année (M1) ☐ 5e année (M2)

■ IDENTITÉ DU CANDIDAT

NOM..... PRÉNOM .....

SEXE ☐ Masculin ☐ Féminin Je me genre comme : .....

DATE DE NAISSANCE .....

LIEU DE NAISSANCE (ville / pays) .....

.....

NATIONALITÉ .....

ADRESSE .....

.....

CODE POSTAL .....

VILLE .....

TÉLÉPHONE PORTABLE ..... TÉLÉPHONE FIXE .....

COURRIEL personnel .....

■ ÉTUDES SUPÉRIEURES *(joindre les justificatifs)*

Année universitaire (ex : 2021-2022)	Nom de l'Établissement ou de l'Ecole / Ville / Pays	Nom du diplôme (préciser si préparé ou obtenu)

■ STAGE et/ou EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE EN RELATION AVEC LA FORMATION *(joindre les justificatifs)*

Structure (nom et ville)	Stage ou exp. Prof.	Période : du ../../20.. au ../../20..

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des tarifs de scolarité appliqués par TALM et de leurs conditions de remboursement décrits dans la délibération N° 617-2022 disponible sur le site internet de TALM : https://esad-talm.fr/fr/les-admissions/l-entree-en-premier-cycle-2e-et-3e-annees/les-commissions-art-et-design.

☐ Je reconnais avoir pris en considération que tout dossier incomplet sera rejeté et qu'en cas de désistement les frais de dossiers ne seront pas remboursés.

Date et signature : ……

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN
LE MANS

NOTICE à conserver

Diplôme National d'Expression Plastique
DNSEP (valant grade master) option DESIGN mention SONORE
Commission d'entrée en cours de cursus

DATE DE LA COMMISSION, entretien 26 ou 27 mars 2024 en visio conférence, caméra obligatoire

PRÉ-SÉLECTION DES DOSSIERS 14 mars 2024

EPREUVE EN DISTANCIEL du 15 au 19 mars 2024

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS 27 février 2024

■ À qui est destinée cette commission ?

- aux candidat·es déjà inscrit·es dans une autre école d'art agréée par le ministère de la Culture ;
- aux candidat·es ou diplômé·es d'un autre cursus artistique français ou étranger.

Le ou la candidat.e devra justifier de l'obtention de crédits européens : 180 (intégration en semestre 7 – 4e année) ou 240 (intégration au semestre 9 – 5e année) lors de son inscription définitive à l'école (Licence, Bachelor, BUT, titre avec une certification européenne de niveau 6, etc.).
Ils peuvent avoir été obtenus dans un État membre de l'Union européenne ou dans un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.
Pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

■ Constitution du dossier administratif

- Le formulaire d'inscription ;
- Une photo à insérer sur le formulaire d'inscription ;
- Un paiement de 55,00 € par dossier (chèque à l'ordre de la DDFIP, virement bancaire RIB page 5 du présent dossier ou CB et espèces au secrétariat de l'école). Attention ! Précisez votre prénom et nom ainsi que la commission à laquelle vous postulez au dos du chèque ou dans le motif du virement bancaire ;

→ Pour les candidat.e.s français.e.s
- Une photocopie du relevé de notes du baccalauréat.
- Une photocopie des évaluations semestrielles et des diplômes depuis le début des études supérieures.

→ Pour les candidat.e.s étranger.e.s
- Une photocopie des diplômes et des relevés de notes, en traduction assermentée.
- La copie du **TCF ou du DELF niveau B2 minimum** délivré par l'un des centres agréés par le CIEP (Centre international d'études pédagogiques, www.ciep.fr).
Les diplômes chinois doivent **en plus** être accompagnés du Certificat d'authentification (*Credentials report* délivré par China Academic Degrees and Graduate Education Development Center, CDGD).

Le dossier administratif devra être en 1 seul PDF (c'est le seul format accepté)

■ Constitution du dossier de pré-sélection

Pour une demande d'intégration en 4e année

- Une lettre de motivation

- Un dossier artistique ou portfolio composé d'une sélection d'une quinzaine de travaux personnels et de leurs textes argumentatifs. Il doit contenir un catalogue de réalisations sonores avec un ou plusieurs extraits pour un total de 5 minutes maximum. Pour chaque extrait, il est nécessaire de définir par écrit l'objectif de création. L'ensemble doit être enregistré dans un seul fichier PDF qui renvoie pour les réalisations sonores à des **liens hypertextes**, il peut aussi contenir des créations plastique (vidéo, photo, dessin, ect.). L'ensemble doit être enregistré dans un seul fichier PDF de 15 Mo maximum
- Un projet d'échange international ou de stage qui a lieu au deuxième semestre, les lieux conventionnés avec l'école : https://esad-talm.fr/fr/l-international/outgoing-student
- Un projet de mémoire (une quinzaine de lignes)
- Un CV (deux pages maximum).

Pour une demande d'intégration en 5e année

- Une lettre de motivation
- Un dossier artistique ou portfolio composé d'une sélection d'une quinzaine de travaux personnels et de leurs textes argumentatifs. Il doit contenir un catalogue de réalisations sonores avec un ou plusieurs extraits pour un total de 5 minutes maximum. Pour chaque extrait, il est nécessaire de définir par écrit l'objectif de création. L'ensemble doit être enregistré dans un seul fichier PDF qui renvoie pour les réalisations sonores à des **liens hypertextes**, il peut aussi contenir des créations plastique (vidéo, photo, dessin, ect.). L'ensemble doit être enregistré dans un seul fichier PDF de 15 Mo maximum
- Des éléments relatifs au mémoire (sujet, plan détaillé, bibliographie).
- Le projet de diplôme DNSEP
- Un CV (deux pages maximum).

Le dossier de pré-sélection devra être en 1 seul PDF de 20 Mo maximum (c'est le seul format accepté)

■ Déroulement de la commission

1re étape : au plus tard le 27 février 2024

Envoie de votre dossier de candidature sur la boite mail dédiée **lemans-commission@talm.fr** .

2e étape : 14 mars 2024 – Présélection des dossiers

Après une sélection sur dossier, les candidat.e.s retenu.e.s recevront une convocation pour un entretien oral dix à quinze jours avant la date de l'entretien.. L'entretien aura lieu en distanciel via la plateforme teams, il n'est pas nécessaire d'installer de logiciel mais une caméra est obligatoire.

3e étape : du 15 mars au 19 mars 2024 – Epreuve en distanciel

Envoi du sujet le vendredi 15 mars 2023 au matin sur votre boite mail pour un rendu le 19 mars 2024 à 23 h 59 au plus tard.
Création sonore sur le sujet donné ne dépassant pas les 3 minutes en format wav, le fichier audio devra être accompagné d'un texte en PDF qui permet de présenter la démarche et les choix.

4e étape : 26 ou 27 mars 2024 - Présentation orale devant un jury

Présentation devant un jury de votre dossier personnel et de votre réponse au sujet traité en distanciel. Le jury aura pris connaissance de votre portfolio envoyé pour la présélection. Lors de l'entretien, les membres de la commission évaluent le dossier artistique du ou de la candidat·e et apprécient l'effective capacité de celui-ci ou de celle-ci à intégrer le domaine choisi.

■ Contact et envoi des pièces du dossier

Contact :

Diane Debuisser – 02 72 16 48 81 / lemans-commission@talm.fr

Les 2 documents PDF :

- **Dossier administratif**
- **Dossier de pré-sélection**

sont à envoyer au plus tard 15 mars 2023 à : lemans-commission@talm.fr
Le règlement des frais de dossier devra avoir été acquitté à cette même date.

■ Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

TRESOR PUBLIC

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	49000	00002001056	92	TPANGERS

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Indentifier Code)
FR76	1007	1490	0000	0020	0105	692	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

ESAD TALM - SITE LE MANS **REGIE DE RECETTES**

Notez bien que conformément à la délibération 617-2022 : « Aucun remboursement des frais d'inscription de 50 € pour les concours d'entrée ou les commissions d'admission en cours de cursus, ne sera accordé et ce quand bien même les personnes se désisteraient au préalable et ne participeraient pas aux concours ou commissions. »

A noter : Pour toute information sur les frais de scolarité, vous pouvez vous reporter à la délibération n°617-2022 sur notre internet : **https://esad-talm.fr/fr/les-admissions/l-entree-en-premier-cycle-2e-et-3e-annees/les-commissions-art-et-design**